



(11)

EP 3 771 668 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
14.04.2021 Bulletin 2021/15

(43) Date de publication A2:
03.02.2021 Bulletin 2021/05

(21) Numéro de dépôt: 20187980.6

(22) Date de dépôt: 27.07.2020

(51) Int Cl.:

B65H 3/22 (2006.01) B65B 43/16 (2006.01)
B65B 43/26 (2006.01) B65B 21/18 (2006.01)
B65B 21/02 (2006.01) B65B 35/40 (2006.01)
B65D 5/36 (2006.01) B65D 5/48 (2006.01)
B65D 5/49 (2006.01) B65D 5/497 (2006.01)
B65B 21/24 (2006.01)

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
KH MA MD TN

(30) Priorité: 30.07.2019 FR 1908673

(71) Demandeur: S.A.R.L. FL@CD
51130 BlanCs-Coteaux (FR)

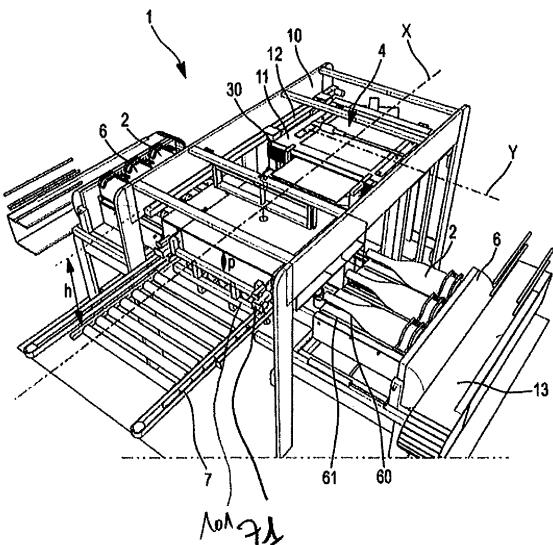
(72) Inventeur: LEFEBVRE, Frédéric
51130 BLANCS-COTEAUX (FR)

(74) Mandataire: Hugues, Catherine
Cabinet Bleger-Rhein-Poupon
4, rue du Bois de la Champelle
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy (FR)

(54) INSTALLATION ET CONTENANT POUR LE CONDITIONNEMENT DE RECIPIENTS

(57) L'invention concerne une installation (1) pour le conditionnement de récipients (2) dans des contenants, comportant un module de déploiement (4) de contenants (3) acheminés pliés et maintenus sous forme de pile (30) à l'intérieur d'un rack d'alimentation (5), ainsi qu'un module de remplissage (6) des contenants (3) déployés, le module de déploiement (4) comportant des moyens de préhension d'un contenant (3) plié, et des moyens de déplacement en translation horizontale desdits moyens de préhension, le long d'un axe X s'étendant parallèlement, au-dessus d'un plan (7) de convoyage des contenants (3) déployés, le déplacement en translation horizontale s'effectuant entre une position dans laquelle lesdits moyens de préhension surplombent ledit rack d'alimentation (5) et une position dans laquelle ils surplombent une zone de dépôt (71) d'un contenant (3) que comporte ledit plan de convoyage (7). Elle est caractérisée en ce que le module de remplissage comporte au moins un socle (60) présentant au moins une surface de réception (64) d'un récipient (2), ledit socle (60) étant relié au bâti (10) de manière d'une part à s'étendre entre un tapis de convoyage (13) destiné à l'acheminement des récipients (2) et le plan de convoyage (7, 7A) destiné à l'acheminement des contenants (3, 3A) déployés, et d'autre part à être disposé en face de la zone de dépôt d'un contenant déployé que comporte le plan de convoyage (7, 7A).

[Fig. 2]





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 20 18 7980

5

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
10 X	IT B020 060 329 A1 (GD SPA) 2 août 2006 (2006-08-02) * figures 1, 1a-1e, 2a, 2b *	1,2,19	INV. B65H3/22
15 Y	-----	22,23	B65B43/16
15 A	-----	4,5,20, 21	B65B43/26 B65B21/18 B65B21/02
20 X	JP S56 172509 U (UNKNOWN) 19 décembre 1981 (1981-12-19) * figures 1, 2 *	19	B65B35/40
20 Y	* alinéa [0001] *	22,23	B65D5/36 B65D5/48 B65D5/49 B65D5/497
25 Y	-----	22,23	B65B21/24
25 A	EP 3 354 585 A1 (VIALLON EMBALLAGE [FR]) 1 août 2018 (2018-08-01) * figures 1, 8 * * alinéa [0009] *	1,2,4,5, 19-23	-----
30			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
30			B65H B65B B65D
35			
40			
45			
50 1	Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications		
50	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
50	Munich	30 novembre 2020	Schmitt, Michel
55	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
	X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrête-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		



Numéro de la demande
EP 20 18 7980

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prétaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1, 2, 4, 5, 19-23

Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications (Règle 164 (1) CBE)

**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**Numéro de la demande
EP 20 18 7980

5

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

10

1. revendications: 1, 2, 4, 5, 19-23

Dispositif de déploiement de contenants, ainsi que le contenant associé

15

2. revendication: 3

Moyen de déplacement vertical de contenants dans un rack

20

3. revendications: 6-8

Module de pivotement de contenants

25

4. revendications: 9-16

Module de remplissage de contenants

30

5. revendications: 17, 18

Module de fermeture de contenants

35

40

45

50

55

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 20 18 7980

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

30-11-2020

10	Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
15	IT B020060329 A1 02-08-2006 JP S56172509 U 19-12-1981		JP S607282 Y2 JP S56172509 U	11-03-1985 19-12-1981
20	EP 3354585 A1 01-08-2018 DE 3439908 A1 30-04-1986		EP 3354585 A1 FR 3062117 A1	01-08-2018 27-07-2018
25				
30				
35				
40				
45				
50				
55				

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82